



Stadt Köln



# Guide de vie à Cologne

Informations en langage clair





[www.ki-koeln.de/downloads/wegweiser-wohnen-in-koeln/](http://www.ki-koeln.de/downloads/wegweiser-wohnen-in-koeln/)

# **Guide de vie et du logement à Cologne**

Informations sur la vie et le logement en langage simple

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>6</b>
<b>1. La recherche de logement</b>	<b>8</b>
1. Comment trouver un logement	10
2. L'inspection du logement	12
3. Les frais de transfert pour les meubles du locataire précédent	14
4. Le contrat de location	16
5. Le contrat de location stipule	18
6. Points à vérifier dans le contrat de location	22
7. Le protocole de transfert du logement	24
8. Le certificat de donneur de logement	25
9. Recevez-vous de l'argent de l'office de protection sociale ou du centre pour l'emploi ?	26
<b>2. Vivre à Cologne</b>	<b>30</b>
1. Les règles du logement	33
2. Coûts	34
3. Droits et obligations en tant que locataire	36
4. Droits et obligations du propriétaire ou de la propriétaire	38
5. Visiteurs et sous-locataires	39
6. Ordures	40

<b>3. Le déménagement</b>	<b>42</b>
1. Comment puis-je résilier mon logement ?	44
2. Que dois-je faire après la résiliation ?	49
3. Que dois-je faire avant de déménager ?	50
4. Que dois-je prendre en compte lors de la remise ?	53
5. De quoi dois-je tenir compte lorsque je déménage ?	59
6. Que dois-je considérer avec le dépôt ?	62
<b>4. Vos droits en cas de discrimination</b>	<b>64</b>
1. Qu'est-ce que la discrimination et que dit la loi ?	66
2. Que faire en cas de discrimination ?	67
<b>5. Aide</b>	<b>68</b>
Aide sur	70

# Avant-propos

## Bienvenue à Cologne!

Cher lecteur, chère lectrice,



---

**Henriette Reker**  
Maire de la ville de  
Cologne

Je voudrais souhaiter une très chaleureuse bienvenue dans notre ville.

Cette brochure s'inscrit dans notre culture d'accueil et a pour but de vous aider à mieux vous orienter sur le marché immobilier de Cologne. Dans ce guide, vous trouverez des conseils pour vivre, informations sur la recherche d'un logement à Cologne et le déménagement d'un logement – et tout cela dans de nombreuses langues!

La brochure contient également des informations sur la discrimination avec un aperçu des endroits où vous pouvez vous renseigner ou obtenir des conseils si nécessaire.

---

**Je souhaite un bon départ à tous ceux qui sont nouveaux à Cologne !**

*Henriette Reker*

Henriette Reker  
Maire de la ville de Cologne

1.

# **La recherche de logement**

# 1. La recherche de logement

## 1. Comment trouver un logement

- Pour trouver un appartement, vous pouvez :
  - Rechercher **dans le journal**
  - effectuer des recherches **sur Internet**
  - ou demandez de l'aide **à d'autres personnes.**
- Méfiez-vous des escrocs ! Vous trouverez de plus amples informations sur la **recherche d'un logement** sur Internet à l'adresse suivante: <https://bit.ly/2Mqh2sn>
- C'est plus facile si vous avez un **certificat d'admissibilité au logement**. L'abréviation pour cela est: **WBS**.  
Ce certificat vous permet d'obtenir plus facilement un appartement bon marché.



Vous pouvez demander le WBS au Bureau du logement.

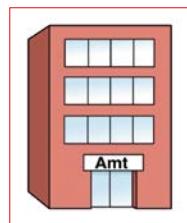
**La demande d'admissibilité au logement**

Vous pouvez remplir le formulaire à partir du bureau en ligne ou sur papier. Lien vers le formulaire : <http://bitly.ws/AB9o>

Si vous avez assez d'argent pour vivre, mais que vous n'avez pas assez d'argent pour payer le loyer en entier, vous pouvez demander une subvention. La subvention est appelée **allocation logement**.

Vous pouvez soumettre la demande en ligne ici : <http://bitly.ws/Eg8E>.

- Si vous recevez de l'argent du bureau de **protection sociale** ou du **centre pour l'emploi**, vous devez d'abord parler à une personne du bureau. La personne décide si le bureau paiera le loyer pour vous.



Vous pouvez également vous adresser directement à une **association de logement**. Un aperçu des **associations de logement à Cologne** peut être trouvé sur Internet à l'adresse suivante : <http://bitly.ws/AB8S>

## 2. L'inspection du logement

Si vous avez trouvé une annonce d'appartement, vous devriez regarder l'e logement au préalable. Il s'agit de la : **visite du logement.**

- Avant la visite, vous devez savoir si le propriétaire ou la propriétaire vous comprend. C'est-à-dire s'il ou elle parle une langue que vous comprenez. Demandez à l'avance quelles langues parle le propriétaire ou la propriétaire.
  - Ou emmenez avec vous quelqu'un qui peut traduire pour vous.
- 
- Le propriétaire ou la propriétaire veut en savoir plus sur vous. Par exemple: si vous travaillez et gagnez **de l'argent**. Ou si vous recevez **de l'argent du bureau**. Le propriétaire ou la propriétaire veut savoir si vous êtes endetté.
- L'agence d'évaluation du crédit fournit des informations **à ce sujet**.
- 
- L'agence d'évaluation du crédit recueille beaucoup de renseignements auprès des gens. Vous pouvez obtenir un rapport d'agence d'évaluation du crédit chaque année. La plupart du temps, vous n'avez rien à payer pour

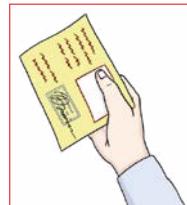


cela. Souvent, des informations gratuites suffisent au propriétaire ou à la propriétaire. Il est préférable de parler à votre propriétaire ou à votre propriétaire. Obtenez de l'aide si vous ne comprenez pas quelque chose.

Ici, vous pouvez demander la fiche technique gratuite du bureau de crédit : <http://bitly.ws/AB99>

- Vous devrez montrer au propriétaire ou à la propriétaire divers **papiers**.

Emportez ces papiers avec vous pour l'inspection :



- Votre **certificat d'admissibilité à la résidence** du bureau.

- Preuve de vos **revenus**. Par exemple: Votre paie. Ceci est un document qui dit combien vous gagnez grâce à votre travail.



- Preuve des **prestations sociales** de l'Office. Il s'agit d'un papier qui indique combien d'argent vous recevez du bureau de protection sociale ou du centre pour l'emploi.

- Parlez au propriétaire ou à la propriétaire de tout ce qui est important pour vous. Dites également au propriétaire ou à la propriétaire si vous avez des questions ou si vous ne comprenez pas quelque chose.

- Les premières **impressions** sont très importantes. Mettez votre meilleur pied en avant! Habillez-vous bien. Soyez **ponctuel**.



### 3. Les frais de transfert pour les meubles du locataire précédent

Parfois, le locataire précédent vous demande de l'argent pour des choses qui devraient rester dans l'appartement. Par exemple:

- Pour la cuisine.
- Ou pour les meubles.

C'est ce qu'on appelle : **le transfert**.

Si vous payez les frais de transfert, vous pouvez garder les choses.

#### Important :

Parlez au client précédent du transfert au préalable.

**Les frais de transfert doivent être raisonnables.**

Cela signifie que le prix ne doit pas être trop élevé. Vous ne devez **pas payer les frais de transfert avant d'avoir signé le contrat de location**.



**Conseil :** Concluez un **contrat pour la vente**. Écrivez sur une feuille de papier :

- Ce que vous et le locataire précédent êtes appelés.
- Ce que vous achetez.
- Quand vous achetez le truc.
- Combien d'argent vous payez pour cela.
- Et que vous n'achetez les choses que lorsque vous emménagez dans l'appartement

**Les deux signent** le papier à la fin. Pour que vous puissiez prouver plus tard: j'ai payé pour les choses. Je peux garder les choses.



### **Important:**

Si vous recevez de l'argent de l'office de protection sociale ou du centre pour l'emploi, vous pouvez demander avant d'acheter si vous recevrez les frais de transfert en tout ou en partie. Si **vous n'avez pas de meubles**, vous pouvez soumettre une **demande d'équipement initial**.



Vous trouverez plus d'informations sur la demande à la page 28. De plus amples informations sur le Job Center sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : <http://bitly.ws/AB9x>

## 4. Le contrat de location

Avant d'emménager dans un appartement ou une maison, vous devez conclure un **contrat de location**. Il s'agit d'un contrat avec le propriétaire ou la propriétaire.

Veuillez toujours rédiger un **contrat de location**. Pour que vous puissiez toujours vérifier ce que vous avez convenu avec le propriétaire ou la propriétaire.

Il y a toujours **2 copies** du contrat de location :

- contrat est fait pour vous.
- contrat est pour le propriétaire ou la propriétaire.

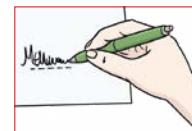
### Important:

Vous devez signer le contrat **de location**.

Pour ce faire, vous devez prendre rendez-vous avec le propriétaire ou la propriétaire. Ou le propriétaire ou la propriétaire vous enverra le contrat par la **poste**.

### Important:

Nous recommandons aux couples d'indiquer **les deux** partenaires. De plus, le propriétaire ou la propriétaire doit signer. Le contrat de location n'est valable qu'une fois que vous et le propriétaire l'avez signé



## Attention:

Avant de signer le contrat de location, lisez-le attentivement. Signez le. Ne louez que lorsque vous comprenez tout. Si vous ne comprenez pas beaucoup l'allemand, quelqu'un devrait traduire pour vous. Si vous ne comprenez pas quelque chose, faites-le vous expliquer.



Les éléments suivants peuvent vous aider :

- L'Association des locataires :  
<https://bit.ly/2QM3yFL>
- ou le centre de conseil aux consommateurs :  
<http://bit.ly/2Nc2wRc>

Si vous signez le contrat de location, alors vous êtes **locataire**. Cela signifie que vous pouvez emménager dans l'appartement et y vivre.

Vous aurez alors des **droits et obligations** spéciaux. Cela signifie qu'il y a des choses que vous êtes **autorisé à faire** dans l'appartement. Et il y a des choses que vous **n'avez pas le droit de faire**. Ces choses sont dans le contrat de **location**.

## **Important :**

Certaines choses ne sont pas prises en charge par le propriétaire ou la propriétaire. Voici ce que vous devez faire vous-même :

- Enregistrement de l'électricité**
- Inscrivez-vous pour l'essence**
- Inscription à Internet**
- Paiement des frais de diffusion**
- Souscrivez une assurance ménage et responsabilité civile**



Le contrat de location indique-t-il que vous avez besoin d'une assurance responsabilité civile? Si vous recevez de l'argent du centre d'emploi, le centre d'emploi peut généralement couvrir les coûts.

## **5. Le contrat de location stipule :**

- Quel logement vous louez.**

Et **quels espaces** lui appartiennent. Par exemple : L'appartement au 1er étage à droite. Il s'agit notamment des éléments suivants :

3 chambres, cuisine, couloir, salle de bains et cave.



- Quand vous pouvez emménager dans le logement.** C'est ce qu'on appelle le **début de la location**.

- Combien coûte le logement par mois.

Le loyer se compose de:

**1. Loyer de base** Le loyer de base

est de :

Le loyer sans frais supplémentaires.



**– 2. Coûts supplémentaires**

Il s'agit de coûts supplémentaires pour

– Eau

– Ordures

– Nettoyage des rues

– Gardien

– Et d'autres choses que vous devrez payer, telles que les

Frais de chauffage pour le chauffage central.

Le « **loyer de base** » avec les

« **Coûts d'exploitation** » est appelé

**« Loyer brut ».** Le « **loyer de base** »

avec les « **frais d'exploitation** » et tous

les autres coûts (tels que les frais de

chauffage) qui doivent être payés au

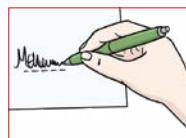
propriétaire sont appelés « **loyer net** ».

Certains coûts sont facturés une fois par an. Par exemple : le coût du chauffage. Le coût dépend de votre consommation. Il est préférable de vous montrer la dernière déclaration. Il indique combien d'argent le chauffage a coûté l'année dernière.

- Le plus souvent, lorsque vous louez un logement, vous devez payer une **caution**.
- Un dépôt est de l'argent du locataire. L'argent est une **sécurité** pour le propriétaire ou la propriétaire. Le propriétaire ou la propriétaire utilise l'argent pour payer les **dommages** causés à l'appartement.  
Par exemple:
  1. Si vous cassez quelque chose dans l'appartement.
  2. Si le propriétaire ou la propriétaire a besoin de réparer l'appartement.

### **Important:**

**Vous n' avez pas à payer la caution avant d' avoir signé le contrat de location et la caution ne doit pas être supérieure à 3 mois de loyer de base.**



Si le logement est en ordre, vous récupérerez le dépôt après votre déménagement.

Vous trouverez plus d'informations à la page 62. Plus d'informations sur le dépôt peuvent être trouvées sur Internet à l'adresse suivante :  
<http://bit.ly/2LII66n>

## **- Quels droits et obligations avez-vous.**

C'est-à-dire : ce que vous êtes autorisé à faire dans l'appartement. Et ce que vous devez faire dans l'appartement.

Par exemple:

- Combien vous devez payer pour le logement.
- Si vous êtes autorisé à avoir des animaux dans l'appartement.
- Si vous avez besoin de peindre l'appartement.

## **- Quels sont les droits et obligations du propriétaire ou de la propriétaire.**

Par exemple : Quel travail le propriétaire ou la propriétaire doit encore faire jusqu'à ce que le logement soit terminé et que vous puissiez emménager.



C'est ce qu'on appelle **la correction des lacunes**. Cela signifie que le propriétaire ou la propriétaire doit encore réparer quelque chose dans l'appartement.

### **Important :**

Le locateur doit **noter toutes les défectuosités**. Le locateur doit remédier à toute défectuosité avant que vous emménagiez.



## 6. Points à vérifier dans le contrat de location :

- Quelle est la durée de validité du contrat de location ?

Le contrat de location est généralement à durée indéterminée.

**Indéfini** signifie : Le contrat est valide jusqu'à ce que vous ou le propriétaire résiliez le contrat. Ce n'est que parfois que le contrat de location peut être **limité dans le temps**. **Terme fixe** signifie que le contrat n'est valable que pour une certaine période de temps.



Assurez-vous de :

Faut-il convenir d'une **renonciation à la résiliation** ? Plus d'informations peuvent être trouvées à la page 46  
(Chapitre Renonciation à la résiliation).

- **Le loyer augmentera-t-il?** Parfois, le propriétaire ou la propriétaire augmente le loyer après un certain temps.



Il existe **3 types d'augmentations de loyer** :

### 1. Loyer progressif

Cela signifie que **vous payez moins de loyer au début. Plus tard, vous devrez payer plus de loyer**.

## **2. Modernisation**

Parfois, le loyer augmente lorsque le propriétaire ou la propriétaire rénove l'appartement.

Par exemple:

- Lorsqu'il ou elle renouvelle le chauffage.
  - Ou installe de nouvelles fenêtres.
- Ensuite, le loyer peut être augmenté!

## **3. Adaptation au loyer local**

Cela signifie que vous devez payer plus de loyer parce que les autres loyers dans le village sont plus élevés. Le loyer sera augmenté au prix de location local.

### **Important**

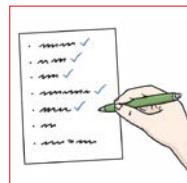
L'augmentation de loyer doit être faite par écrit. Laissez-nous vous aider avec le Montant du loyer ou augmentation du loyer ou si quelque chose vous semble étrange.

Association des locataires :  
<http://bitly.ws/AB9N>



## 7. Le protocole de transfert de l'appartement

Avant d'emménager, établissez un protocole de transfert d'appartement. Ceci est un morceau de papier qui vous dit à quoi ressemblait l'appartement avant d'emménager. C'est-à-dire: quel était l'**état** de l'appartement. Par exemple: si les murs sont fraîchement peints.



Cela doit être indiqué dans le protocole de remise de l'appartement:

- Quel est le nom du **locataire** ?
- Quel est le nom du **propriétaire** ou du **Propriétaire**?
- Quand le locataire emménagera-t-il dans l'appartement?
- Quel est l'**état** de l'appartement?  
C'est-à-dire: L'appartement est-il en ordre?  
Ou y a-t-il **des dommages** qui doivent être réparés?
- Combien de **clés** avez-vous obtenues?
- Quel est le **relevé du compteur** d'électricité et d'eau? Le relevé du compteur vous indique la quantité d'électricité et d'eau que vous avez utilisée.



### Important:

Vous et le propriétaire devez signer le protocole.  
Veuillez conserver le protocole dans un endroit sûr.

Vous trouverez plus d'informations **sur le protocole de transfert des logements** sur Internet à l'adresse suivante:  
<https://bit.ly/2xCHSUq>

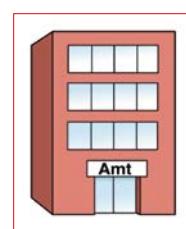


## 8. Le certificat de donneur de logement

**Donnant de logement** est un autre mot pour: propriétaire. **Vous recevrez le certificat** du propriétaire de votre propriétaire ou de votre propriétaire. Le journal dit que vous louez l'appartement.



Vous avez besoin du certificat pour le bureau. Cela signifie que vous devez vous **réinscrire dans les 2 semaines** dans un **centre client de la ville de Cologne**.



**Réinscription** signifie : Vous dites dans le centre client que vous avez déménagé et que vous avez une nouvelle adresse.

Vous devez soumettre le certificat original du fournisseur de logements. Et vous devez apporter vos **papiers d'identité** !

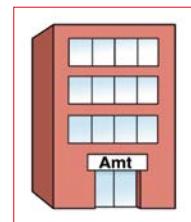
Le service clientèle vous donnera alors une confirmation que vous vivez dans l'appartement.

Les adresses et les heures d'ouverture de votre **service clientèle** sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : <http://bit.ly/2wjzjwp>

## 9. Recevez-vous de l'argent de l'office de protection sociale ou du centre pour l'emploi ?

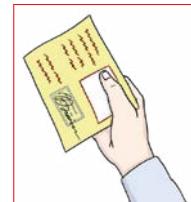
Si vous savez que vous voulez déménager, informez-en le centre d'emploi. Vous ne devez signer un **contrat de location** que lorsque vous avez les documents nécessaires du **bureau de protection sociale** ou du **centre pour l'emploi**.

Voici ce que vous devez faire si vous recevez de l'argent de l'office de protection sociale ou du centre pour l'emploi :



1. Demandez à votre propriétaire ou à votre propriétaire une **offre de location**. Ceci est un papier avec toutes les informations sur votre appartement. L'offre de location indique: Quel appartement vous souhaitez louer. Et combien vous devez payer pour cela.

2. Entrez l'offre de location **dans le Bureau de protection sociale ou centre pour l'emploi**. Le bureau examine l'offre de location. Si tout est en ordre, le bureau paiera **votre loyer**. Vous recevrez un **certificat pour cela**.



Le certificat s'intitule : **Certificat de prise en charge des coûts**. Le certificat indique que le bureau paiera votre loyer. Plus d'informations de la Job Center:  
<http://bitly.ws/ABa2>

3. Parfois, le bureau paiera également votre dépôt.

- Si vous obtenez de l'aide de l'**Office de protection sociale ou du Centre pour l'emploi**, demandez la caution au **Bureau du logement de la ville de Cologne**.
- Si vous obtenez de l'aide en tant que **demandeur d'asile**, rendez-vous au Bureau du logement de l'**Office de protection sociale**.
- Ils passent un **contrat** avec la ville de Cologne. Ensuite, la ville donne au propriétaire **l'argent** pour le dépôt.
- Vous devriez rembourser l'argent en petites parties.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur **l'Office du logement** sur Internet :

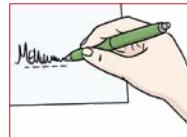
<http://bit.ly/2OUjGTG>

Pour ce faire, vous avez besoin du **certificat de prise en charge des coûts**.

Si la ville de Cologne prend en charge votre dépôt, vous recevrez un certificat de dépôt **du bureau**. Le certificat indique que le bureau **paiera** votre dépôt.



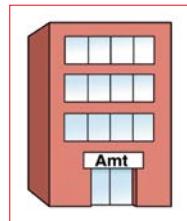
4. Veuillez montrer **les deux certificats** à votre locateur. Ce n'est qu'ensuite que vous devriez **signer le contrat de location**.



**Important:**

Ne signez pas le contrat de location tant que vous n'avez pas tous les certificats du bureau :

- Le **certificat de prise en charge des frais**
- et le **certificat de dépôt**. Cela signifie: Seulement lorsque vous savez avec certitude que le bureau de protection sociale ou le centre pour l'emploi paiera votre loyer et votre caution.



5. Une fois que vous avez signé le contrat de location : Faites une **copie de votre contrat de location**.

6. Remettez la **copie à l'Office de protection sociale**.

Ensuite, vous pouvez soumettre une **demande pour Équipement initial**. Cela signifie que vous demandez au bureau de **l'argent pour des meubles**. Et pour d'autres choses dont vous avez besoin lorsque vous emménagez et que vous n'avez pas encore.

7. Vous pouvez également demander de l'aide si l'appartement **doit être rénové avant d'emménager**. Demandez conseil au bureau de **protection sociale** ou au **centre pour l'emploi** avant d'emménager.



8. Vous devez présenter **une preuve des frais de chauffage** de votre appartement au **bureau de protection sociale** ou au **centre d'emploi**.

9. Vous devez signaler **tout changement dans le coût du logement** au **bureau de protection sociale** ou au **centre d'emploi**.

Par exemple : si vous devez payer plus d'argent pour le chauffage.

### ATTENTION:

**Ne donnez que des copies à la fois!**  
**Gardez les originaux des papiers vous-même!**



### Recherche de logement

Recherche de logement



Regrouper et déposer les justificatifs et documents



Visite du logement



Contrat de location



2

# Vivre à Cologne

## 2. Vivre à Cologne

Il est important d'être en paix avec le propriétaire ou la propriétaire et avec les voisins. Pour ce faire, vous devez connaître vos **droits et obligations** en tant que locataire. Cela signifie que vous devez savoir :



- ce que vous êtes autorisés à faire **chez vous**.  
Par exemple : si les animaux sont autorisés dans l'appartement.
- et ce que vous devez faire en tant que locataire.  
Par exemple : si vous devez nettoyer la cage d'escalier.

C'est indiqué dans votre **contrat de location**.

### Important:

Soyez toujours **attentif** aux autres. Ne faites rien qui puisse déranger vos voisins. Par exemple : N'écoutez pas de musique forte la nuit.



Avez-vous des questions à ce sujet? Vous pouvez obtenir de l'aide ici:

- **Association des locataires :**  
<https://bit.ly/2QM3yFL>  
S'il y a des problèmes juridiques.
- **Centre des consommateurs :**  
<http://bit.ly/2Nc2wRc>

À la fin du livret d'information, vous trouverez un aperçu de nombreuses **aides**.

## 1. Les règles du logement

Le contrat de location indique quels **droits et obligations** vous avez.

Vous trouverez plus d'informations à la page 36 (chapitre Droits et obligations en tant que locataire).

Le contrat de location comprend souvent les **Règles du logement**. Ces règles régissent vos **droits et obligations** dans la maison. Par exemple: les

- **Moments calmes** dans la maison
- Règles pour les **espaces communs**

Qui est autorisé à utiliser les chambres. Qui a besoin de nettoyer les chambres. Par exemple: sous-sol, escalier et autres pièces.

### Regeln

1. -----
2. - - - -
3. - - - - -

Tout le monde doit respecter les règles dans le logement . Les règles de la maison aident à s'assurer que tous les voisins vivent ensemble paisiblement et bien.



Les règles du logement vous aideront, par exemple: Si vous vous sentez dérangé. Par exemple : Parce que votre voisin est très bruyant la nuit.

Demandez au voisin de changer son comportement. Rappelez au voisin les règles **du logement**. En cas d'urgence, parlez-en au propriétaire ou à la propriétaire.



Vous trouverez de plus amples renseignements **sur les règles du logement** sur Internet à l'adresse suivante : <http://bit.ly/2N8wTrB>

## 2. Coûts

Voici ce que vous devez payer chaque mois :

- Le **loyer** de votre appartement
- Les **coût du chauffage et Eau chaude**
- Les **frais annexes** ou encore : les frais d'exploitation.

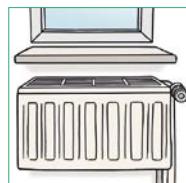
Ce sont des coûts supplémentaires.

Par exemple : Pour l'eau froide ou la collecte des ordures.

En outre, vous devez également payer **pour l'électricité domestique**. Cette électricité doit être enregistrée et payée directement auprès du fournisseur d'énergie.

Vous **ne recevez pas d'argent** de l'office d'aide sociale ou du

Centre d'emploi. Parfois, les logements ont un chauffage qui fonctionne à l'électricité. Cette électricité n'est pas considérée comme de l'électricité domestique **et peut être prise en charge par la Centrale pour l'emploi**.



Plus d'informations sur **les coûts supplémentaires** peuvent être trouvés sur Internet : <http://bit.ly/2w9sQVz>

Vous devez payer les **frais supplémentaires** en plus du loyer. La plupart du temps, Vous **payez un** montant fixe **chaque mois**. Les frais sont ensuite **réglés par** le propriétaire **une fois par an**.

Ensuite, vous récupérez de **l'argent**: si vous **avez consommé moins**. Ou vous devez **payer de l'argent supplémentaire**: si vous **avez consommé plus**.



#### **Important:**

Vous devez montrer le **relevé** lorsque vous recevez de l'argent du **bureau de protection sociale** ou du **centre pour l'emploi**.

#### **Prudence:**

Si vous chauffez trop, vous devrez peut-être **payer de l'argent supplémentaire**. L'Office ne paiera les frais que s'il **sont adéquates**.

Vous trouverez plus d'informations sur **le chauffage** sur Internet à l'adresse suivante :  
<https://bit.ly/2o5BCPZ>

**S'il fait froid dehors et que le chauffage tombe en panne ou si vous avez d'autres défauts dans l'appartement, vous pouvez contacter l'inspection du logement de la ville de Cologne. Mais si vous voulez utiliser votre propre électricité,**

**En payant les frais de gaz et d'eau de l'appartement, l'inspection du logement ne peut pas aider.**

Plus d'informations peuvent être trouvées ici :  
<http://bitly.ws/Eg8R>

### **3. Droits et obligations en tant que locataire**

Si vous signez le contrat de location, vous êtes autorisé à utiliser le logement. Mais le logement n'est pas à vous. Par conséquent, vous devez être vigilant et faire attention ;

Vous devez prendre soin et protéger le logement. Cela signifie :

#### **Regeln**

1. -----
2. - - - -
3. - - - -

- Vous devez éviter les dommages. Si vous cassez quelque chose, l'**assurance responsabilité civile peut** vous aider. Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'assurance responsabilité sur Internet à l'adresse suivante : <http://bit.ly/2Nc2wRc>

– Vous devez **signaler immédiatement tout dommage au propriétaire ou à la propriétaire**. Pour que les dommages soient réparés rapidement. Par exemple : En cas de dégâts d'eau ou de bris de vitres.



– Vous n'avez à rénover l'appartement que si cela est indiqué dans le contrat de location.

– Vous devez éviter la **moisissure**. Voici ce que vous devez faire pour qu'il n'y ait pas de moisissure dans la maison:

- Ouvrez les fenêtres plusieurs fois par jour pendant quelques minutes. Même en hiver.
- Aérez les pièces où vous voulez faire sécher **du linge**.



De plus amples renseignements sur les moisissures et la ventilation sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : <http://bit.ly/2P00cx5>

## 4. Droits et obligations du propriétaire ou de la propriétaire

Le propriétaire ou la propriétaire a également des obligations.

Par exemple:

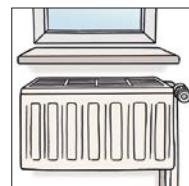
Il ou elle doit vous remettre l'appartement de manière à ce que vous puissiez y vivre sans aucun problème.

### Regeln

1. 
2. 
3. 

C'est:

- L'appartement doit être **sans dommage** être.
- L'appartement doit **être sec**.
- Le **chauffage** doit fonctionner.



Il/elle doit réparer les dommages dans l'appartement.

Par exemple:

- Si vous avez un dégât d'eau.
- Ou si les vitres sont brisées.

Il/elle doit permettre à votre **famille** de vivre avec vous. Par exemple : vos enfants.

## 5. Visiteurs et sous-locataires

Vous êtes autorisé à **recevoir des visiteurs** dans votre appartement. Vous n'avez pas besoin de la permission du propriétaire ou de la propriétaire pour cela. Mais vous devez parler au propriétaire ou à la propriétaire lorsque d'autres personnes **emménagent** avec vous.



Par exemple:

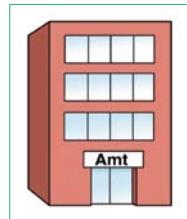
- Votre mari
- Votre femme
- Ou d'autres personnes de votre famille.



Le propriétaire doit l'autoriser si le logement est **assez grand**.

Le propriétaire ou la propriétaire ne peut dire **NON** que si le logement **est** trop petit.

Vous pouvez obtenir de l'aide auprès du Centre client de la ville de Cologne. Par exemple : si votre propriétaire **ne laisse pas votre famille emménager**. Ou s'il ne vous donne pas de certificat pour cela. N'hésitez pas alors à aller à un **Centre client** à Cologne.



**Vous avez besoin de l'autorisation du propriétaire ou de la propriétaire à partir de 8 semaines au plus tard si des personnes emménagent avec vous qui n'appartiennent pas à votre famille.**

Par exemple: Amis ou autres personnes.



### **Important:**

Si vous recevez **de l'argent** du bureau, vous devez dire au bureau que d'autres personnes emménagent avec vous. Par exemple : **l'office de protection sociale** ou le centre pour **l'emploi**.

## **6. Ordures**

Vous devez sortir vos ordures de votre logement. Et vous devez séparer vos **ordures correctement**.

Il y a généralement 3 poubelles **dans votre maison** pour

### **– 1. Le plastique**

Par exemple : les emballages.



### **– 2. Le papier**

Par exemple : les journaux.

### - 3. Déchets résiduels

Par exemple : les restes de nourriture.

La collecte des ordures ramasse les ordures régulièrement. C'est ce que fait AWB à Cologne.

De plus amples informations sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante: <http://bitly.ws/ABae>

### Se loger



Heures calmes



Éviter les dommages



Économies d'énergie



Séparation des ordures



Signaler plus de personnes

Aérer



3.

# **Le déménagement**

### 3. Le déménagement

Si vous voulez quitter votre appartement, vous devez penser à beaucoup de choses. Nous avons noté les choses les plus importantes pour vous ici:



#### 1. Comment puis-je résilier mon appartement ?

- Avant de résilier votre appartement, veuillez-vous adresser à votre **employé du bureau de protection sociale ou du centre pour l'emploi si vous recevez de l'argent du bureau.**
- Vous devez résilier **par écrit**. Vous ne pouvez pas **envoyer de fax ou d'e-mail**. Vous devez soumettre l'avis de résiliation **en personne**. Ou envoyez-le par la **poste** au propriétaire ou à la propriétaire.



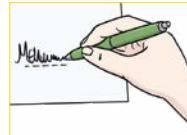
#### Conseil :

Envoyez l'avis de résiliation par **courrier recommandé**. Veuillez-vous adresser à un collaborateur de la Poste.



## **Important:**

Vous devez signer l'avis de résiliation. Ce n'est qu'alors que la résiliation est valide.



## **S'il y a plusieurs locataires**

Si vous voulez déménager, il ne suffit pas que 1 personne signe. L'avis de résiliation doit être signé par **tous les locataires** qui sont dans le contrat de location et qui veulent résilier.

## **Que faut-il inclure dans l'avis de résiliation ?**

Nous avons créé un **modèle** de résiliation. Dans le modèle, il y a un texte pour une résiliation.

Le modèle de résiliation peut être trouvé sur Internet à l'adresse suivante :  
<https://bit.ly/2MsoOSp>



Vous pouvez utiliser le modèle pour votre résiliation. Vous pouvez imprimer le motif. Ensuite, vous devez **remplir la résiliation**. Ensuite, vous devez signer la résiliation.

Ensuite, donnez l'avis de résiliation à votre propriétaire. Ou vous pouvez envoyer l'avis de résiliation par courrier.



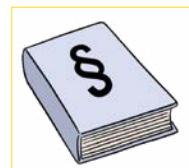
## Quand puis-je résilier mon contrat ?

Il y a **des délais pour les résiliations**. Cela s'appelle la : **période de préavis**. Le délai de préavis légal est de **3 mois**.

Cela signifie, par exemple, que si vous souhaitez **déménager le 30 mars**, vous devez donner votre **préavis de résiliation au début du mois de janvier**. Pour que le propriétaire ou la propriétaire **ait 3 mois** pour chercher un nouveau locataire.

### Important:

Le propriétaire ou la propriétaire doit donner un avis de résiliation au plus tard **le 3e jour ouvrable du mois** . Ensuite, vous pouvez **déménager le mois suivant**. C'est ce que prévoit l' **article 573c du Code civil**.



### Exception:

**Le délai de préavis légal ne s'applique pas** sauf indication contraire dans le contrat de location.



Veuillez vérifier votre contrat de location à l'avance: Parfois, une **renonciation à la résiliation est convenue dans le contrat de location**. Cela signifie que vous n'êtes pas autorisé à annuler du tout.

La loi stipule ce qui suit :

Une renonciation à la résiliation est autorisée. Mais la renonciation à la résiliation peut **durer au maximum 4 ans**. Après 4 ans, vous êtes autorisé à résilier votre logement.

Miet-Vertrag



Parfois, un **contrat de location de temps est également** conclu. Cela signifie que le contrat de location n'est valable que pour une certaine période. Après cela, vous devrez faire un **nouveau contrat de location**. Ou vous devrez peut-être quitter votre appartement.

Si vous avez **des questions ou des problèmes**, n'hésitez pas à obtenir de l'aide. Par exemple : Avec un avocat ou dans un **centre de conseil**.



Parfois, vous pouvez **contourner le délai de préavis**: Si vous avez un (e) **nouveau locataire**. Ensuite, vous pouvez parfois **résilier plus tôt**. Et quitter l'appartement plus tôt.

### Important:

Le propriétaire ou la propriétaire doit être d'accord avec le nouveau locataire . Si le propriétaire ou la propriétaire **n'est pas** d'accord, vous ne pouvez pas annuler plus tôt.



You n'avez pas **le droit** à une résiliation anticipée.

### Ai-je besoin d'un motif de résiliation ?

Non. Vous n'avez pas à dire une raison pour laquelle vous voulez déménager. Si vous suivez toutes les règles, vous pouvez **arrêter sans raison**.



Vous n'avez besoin d'un motif de résiliation que si vous souhaitez quitter l'appartement plus tôt. Ou vous ne respectez pas le délai de préavis. Mais seules quelques raisons suffisent pour cela. S'il vous plaît laissez-nous vous conseiller.

Par exemple:

Si vous voulez quitter le logement plus tôt. Si vous ne respectez pas le délai de préavis.

## 2. Que dois-je faire après la résiliation ?

- Veuillez contacter votre propriétaire ou votre propriétaire **avant l'expiration de la période de préavis.**

Vous devez communiquer avec votre propriétaire au sujet de **la remise du logement.**



Par exemple:

- Quand voulez-vous **déménager ?**
- Quand remettez-vous les **clés ?**



- Vous devez **autoriser les visites:**

Cela signifie qu'avant que d'autres personnes louent l'appartement, elles veulent généralement visiter l'appartement.

Même si vous vivez toujours dans l'appartement. Vous devez permettre cela. Vous devez prendre votre temps pour les visites. Vous devez montrer aux gens votre appartement.



**Voici ce que disent les tribunaux :**

**Vous devez autoriser une visite au moins** une fois par semaine.

**Important:**

Les gens ne peuvent pas simplement passer. Ils doivent prendre **rendez-vous** avec vous au préalable.

### 3. Que dois-je faire avant de déménager ?

#### - Changements à l'appartement :

Vous devez laisser l'appartement comme vous l'avez obtenu.



Cela signifie :

Toutes les choses que vous avez installées dans l'appartement vous-même doivent être enlevées avant de déménager.

Par exemple :

Installations et accessoires tels qu'une cuisine équipée ou un nouveau plancher.



#### Exception:

Si le propriétaire ou la propriétaire est d'accord, les choses peuvent rester dans le logement.

#### Important:

Veuillez demander une autorisation écrite pour cela. Vous pouvez également vendre les objets au locataire **suivant**. Cela signifie : vous laissez les choses dans l'appartement. Le nouveau locataire vous donnera de l'argent pour ces choses.

C'est ce qu'on appelle : **les frais de transfert**.

De plus amples informations sur le transfert se trouvent à la page 14 (chapitre sur le transfert).

## **Important:**

Vous devriez également être d'accord sur ce point **par écrit**. Notez exactement ce que vous vendez au nouveau locataire. Confirmez la vente avec vos **signatures** !

**Réparations et rénovations :** En règle générale, vous n'avez pas à rénover lorsque vous déménagez. Tout ce que vous avez à faire est de rénover l'appartement: si c'est dans votre **contrat de location** et est valide. Ou si vous quittez l'appartement **cassé**.



## **Avant de déménager, veuillez vérifier :**

- Ce qui est écrit dans votre contrat de location sur le sujet : **Rénover**.
- Et si l'appartement a été rénové depuis que vous y vivez.  
Vous trouverez de plus amples renseignements **sur la rénovation** sur Internet à l'adresse suivante :  
<http://bit.ly/2PzUh39>
- Si vous avez peint les murs en **couleur**, vous devrez repeindre l'appartement en blanc avant de déménager. À moins que le propriétaire n'y consente.

- **Évacuation/rangement du logement :**

Au moment de la remise, l'appartement doit être **complètement libéré**. Cela signifie que toutes les pièces doivent être vides. Cela comprend également :

- La cave
- Les dépôts
- et d'autres espaces de stockage.

Merci de gérer les **déchets encombrants à temps** ! Vous devrez prendre rendez-vous pour cela. Contactez le service de collecte des ordures pour enlever vos ordures encombrantes.



Vous trouverez de plus amples informations sur les déchets encombrants sur Internet à l'adresse suivante : <https://bit.ly/2BHaikF>

Au moment de la remise, l'appartement doit être **nettoyé**. Cela signifie que vous devez nettoyer toutes les pièces avant de déménager. Pour que le logement soit propre lorsque vous le remettez.



## 4. Que dois-je prendre en compte lors de la remise ?

### - Prenez rendez-vous :

Veuillez prendre rendez-vous pour la **remise du logement** avec le propriétaire ou la propriétaire en temps utile.



Vous devez remettre le logement **au plus tard le dernier jour de la période de préavis**. Mais vous pouvez également remettre le logement plus tôt. Par exemple : si vous souhaitez déménager plus tôt.

### - Témoin ou accompagnateur :

Emmenez un **témoin** avec vous lors de la remise. Donc, une personne qui peut vous aider. Montrez au témoin toutes les pièces. Pour que le témoin puisse vous aider en cas d'urgence.

Par exemple, si le propriétaire ou la propriétaire dit plus tard : Vous avez laissé l'appartement cassé. Vous devrez payer de l'argent en plus. Ensuite, le témoin peut dire : J'ai vu l'appartement avant de déménager. Je peux témoigner que l'appartement était bien. Je peux prouver que le propriétaire ou la propriétaire ment.



### **Important:**

Le témoin ne peut **pas être un partenaire contractuel**. Donc personne qui est dans le contrat de location. Par exemple : Un colocataire



### **- Protocole de transfert :**

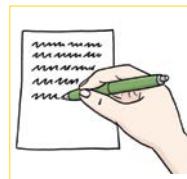
Au moment de la remise, l'état du logement sera inspecté. Cela signifie que vous montrez au propriétaire ou à la propriétaire le logement vide. Le propriétaire ou la propriétaire vous dira si tout est en ordre. Ou s'il y a autre chose que vous devez faire. Par exemple : nettoyer ou ranger.



Écrivez toujours un protocole de **transfert**. C'est un morceau de papier qui dit : J'ai remis l'appartement vide et propre. Le propriétaire reprend l'appartement tel que je l'ai laissé quand j'ai déménagé.

### **Important:**

1. Vous devez spécifier la **date de livraison**
2. Vous et votre propriétaire devez signer le protocole.



## **Vous pouvez l'utiliser pour prouver plus tard :**

J'ai suivi toutes les règles quand j'ai déménagé. J'ai remis l'appartement proprement.

### **Conseil :**

Prenez des photos des pièces avant de déménager. Il est préférable que toutes les pièces soient vides.



### **- Dommages :**

Si le locataire casse l'appartement, le propriétaire ou la propriétaire peut demander la **réparation** ou le **remplacement**.

L'assurance responsabilité civile **est importante à cet égard**. L'assurance responsabilité civile paie pour les dommages.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'assurance responsabilité sur Internet à l'adresse suivante : <http://bit.ly/2Nc2wRc>

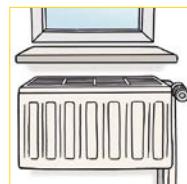
## **Important:**

**Les traces d'utilisation ne sont pas des dommages.** Traces d'utilisation signifie: Quand vous voyez que quelque chose est utilisé. Les traces d'utilisation sont, par exemple : des rayures dans le sol. Ce n'est pas un dommage. Le locataire n'a pas à réparer ni à payer pour cela.



### **- Relevés de compteurs**

Si vous vivez dans un logement, vous avez besoin d'électricité, d'eau et de chauffage. Lorsque vous déménagez, vous devez relever vos consommation en termes d'électricité, d'eau et de chauffage.



Pour cela, il existe des appareils électroménagers dans chaque logement qui comptent votre consommation. Cela signifie que les appareils de la maison indiquent la quantité d'électricité, d'eau et de chauffage dont vous avez besoin. C'est ce qu'on appelle un **relevé de compteur**.

## **Voici ce que vous devez faire avant de déménager :**

Relever les compteurs des appareils.  
Noter les relevés de compteur dans le journal de transfert. Pour que le propriétaire ou la propriétaire sache : combien vous avez consommé et combien vous devez payer. Et quand le nouveau locataire doit payer.



### **Attention:**

Parfois, vous ne pouvez pas relever les lectures du compteur vous-même. Vous devez alors le faire avec les **Fournisseurs d'énergie**. Par exemple : Avec l'entreprise auprès de laquelle vous obtenez l'électricité. Ensuite, l'entreprise doit lire les relevés des compteurs.



**- Clé du logement :**

Si vous retournez les clés lorsque vous déménagez, veuillez le faire **confirmer par écrit**.



Cela signifie : Écrivez dans le protocole de transfert que le propriétaire ou la propriétaire a reçu toutes les clés.

**Important:**

Signez le protocole uniquement si vous êtes sûr que TOUT dans le protocole est correct.

N'hésitez pas à demander de l'aide en cas de questions et de problèmes.

Par exemple : Si vous ne comprenez pas quelque chose. Ou s'il y a quelque chose qui ne va pas dans le protocole.

Ensuite, vous n'avez pas besoin de signer le protocole. Mais vous devez donner au propriétaire ou à la propriétaire toutes les clés de l'appartement avant de déménager et de mettre officiellement fin au bail.

Vous trouverez plus d'informations sur le protocole de transfert des logements sur Internet à l'adresse suivante :  
<https://bit.ly/2xCHSUq>

## 5. De quoi dois-je tenir compte lorsque je déménage ?

- Demandez de l' **aide pour le déménagement à l'avance.**  
Par exemple: Dites aux gens à temps qui peut vous aider avec le déménagement.



- Si vous ne voulez pas faire le déménagement vous-même,appelez une entreprise de déménagement à temps.

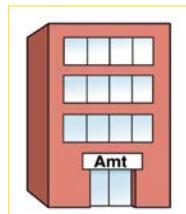


### Conseil:

Si vous souhaitez engager une entreprise de déménagement, il est préférable de déménager entre le **6<sup>ème</sup>** et le **13<sup>ème</sup>** et entre le **18<sup>ème</sup> au 24<sup>ème</sup> jour du mois.** Le but étant d'obtenir les meilleurs prix.

### - Important:

Si vous recevez des prestations du bureau de protection sociale ou du centre pour l'emploi, assurez-vous de demander conseil au préalable.



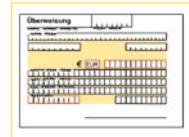
- Vous devez vous réinscrire au **centre client**: Cela signifie que vous devez vous inscrire au bureau lorsque vous déménagez et avoir une nouvelle adresse. Pour ce faire, veuillez vous présenter au bureau de votre nouveau lieu de résidence.

### **Important:**

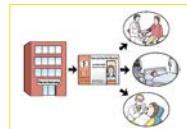
Vous devez réinscrire vos enfants à l'école ou à la maternelle. C'est-à-dire que vous devez dire que vous déménagez et que vous avez une nouvelle adresse.



- Vous devez **annuler votre ordre permanent de virement auprès de la banque**. Notamment: Si vous avez un ordre permanent pour payer vos factures :
  - Pour votre **location**
  - Pour l'**électricité**
  - Pour votre **téléphone**



- Vous devez indiquer votre nouvelle adresse:  
Par exemple:
  - À la **banque**
  - Au **bureau des impôts**
  - Au **Job Center**
  - Avec votre **compagnie d'assurance**
  - Chez votre **médecin ou professionnel de la santé**



- Vous devez soumettre une **demande de renvoi** au bureau de **poste**. En d'autres termes, vous dites au bureau de poste que vous avez une nouvelle adresse. Si quelqu'un envoie une lettre à votre ancienne adresse, le bureau de poste peut envoyer la lettre à votre nouvelle adresse.



Le formulaire de **demande de nouvelle soumission** peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante :  
<http://bit.ly/2BCOFSM>

- Vous devez vous inscrire auprès des **services publics**.  
Par exemple:  
Demandez l'électricité à **votre nouveau lieu de résidence**.

## 6. Que dois-je considérer avec le dépôt ?

Si vous louez un logement, vous devrez payer une **caution**. Un dépôt est de **l'argent du locataire**. L'argent est une sécurité pour le propriétaire ou la propriétaire. Le propriétaire ou la propriétaire utilise l'argent pour payer les **dommages** causés au logement



Par exemple:

Si vous avez cassé quelque chose dans l'appartement. Et le propriétaire ou la propriétaire doit réparer le logement. Ensuite, le propriétaire ou la propriétaire paie le travail nécessaire avec l'argent. Et, vous récupérerez **moins d'argent**.

### Important:

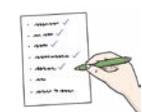
Si l'appartement est en ordre, vous récupérerez la totalité du **dépôt**.

### À noter :

Le propriétaire ou la propriétaire n'a pas à rembourser la caution avant **6 mois**. Avant cela, vous n'avez **pas le droit** de demander au propriétaire ou à la propriétaire de vous rembourser le dépôt.



# Déménagement



Planifier

- Rechercher un nouveau logement
- Consulter le centre d'aide



Résilier

- Penser aux délais



Visites pour les futurs locataires

- Autoriser et planifier



Ranger et nettoyer



Protocole de transfert / transfert de clé

- Photographier les dommages



Déménagement

4.

# **Vos droits en cas de discrimination**

## 4. Vos droits en cas de discrimination

### 1. Qu'est-ce que la discrimination et que dit la loi?

Vous avez des droits si vous êtes désavantagé dans la recherche ou l'attribution d'un logement. C'est ce que prévoit la loi générale sur l'égalité de traitement (AGG). La loi interdit la discrimination fondée sur des motifs spécifiques. Par exemple, vous ne devez pas être désavantagé dans l'attribution du logement simplement parce que vous avez une origine différente ou un handicap. Ce serait de la discrimination.



Cependant, tous les refus de logement ne constituent pas de la discrimination. Surtout dans les grandes villes, plusieurs centaines de personnes demandent souvent un logement.

Dans ce cas, le propriétaire ne peut pas toujours inviter tous ceux qui veulent avoir le logement à une visite. Souvent, un rejet n'a rien à voir avec vous personnellement.

Exemple de discrimination : Un propriétaire offre un appartement. Il n'invite les Allemands qu'à une date de

visite. Une famille syrienne n'obtient pas de rendez-vous pour une visite parce que le propriétaire « ne veut pas d'étrangers » dans son appartement. Dans cet exemple, la famille syrienne est discriminée en raison de son origine. Cette discrimination est interdite par la loi. Lors de la sélection des locataires, leur couleur de peau ou leur origine ne doit pas jouer de rôle.

## **2. Que faire en cas de discrimination ?**

Si vous avez été victime de discrimination, vous devriez demander conseil et soutien. Parlez de vos expériences à votre famille, à vos amis ou à vos connaissances. Cela peut vous aider à améliorer la situation et la comprendre. Avec votre famille ou vos amis, réfléchissez au soutien dont vous avez besoin.

Personne n'a à supporter la discrimination ! Chacun a le droit de se défendre contre la discrimination.

Vous pouvez obtenir des conseils ici:

- Agence de lutte contre la discrimination :  
<http://bitly.ws/ABay>
- OEGG: <http://bitly.ws/ABaS>
- Caritas: <http://bitly.ws/ABaV>
- Rubicon: <http://bitly.ws/ABB4>

5.

# **Aide**

## Aide sur

- Vous trouverez de plus amples informations **sur la recherche d'un logement** sur Internet à l'adresse suivante : <https://bit.ly/2Mqh2sn>
- La demande **de certificat d'admissibilité** à la résidence auprès du bureau peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante : <https://bit.ly/2pt94R4>
- Plus d'informations sur le protocole de **transfert de logement** peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante : <https://bit.ly/2xCHSUq>
- Les adresses et les heures d'ouverture de votre **centre client** sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : <http://bit.ly/2wjzjwp>
- Informations de la **centrale pour l'emploi** :  
<https://bitly.ws/WqCK>
- Des informations de l'Office du **logement** peuvent être consultées sur Internet à l'adresse suivante :  
<http://bit.ly/2OUjGTG>
- Plus d'informations sur le **dépôt** peuvent être trouvées sur Internet à : <http://bit.ly/2LII66n>
- Des informations sur les **règles du logement** peuvent être trouvées ici : <http://bit.ly/2N8wTrB>
- Vous trouverez de plus amples informations sur les **coûts supplémentaires** sur Internet à l'adresse suivante :  
<http://bit.ly/2w9sQVz>
- Vous trouverez plus d'informations sur **le chauffage** sur Internet à l'adresse suivante : <https://bit.ly/2o5BCPZ>
- Vous trouverez de plus amples renseignements **sur l'assurance responsabilité** sur Internet à l'adresse suivante : <http://bit.ly/2Nc2wRc>

- De plus amples renseignements sur les **moisissures et la ventilation** sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : <http://bit.ly/2P00cx5>
- Vous trouverez de plus amples informations **sur le tri des déchets** sur Internet à l'adresse suivante:  
<https://bit.ly/2BHaikF>
- Un exemple pour **la résiliation** d'un appartement peut être trouvé sur Internet à l'adresse:  
<https://bit.ly/2MsoOSp>
- Vous pouvez trouver plus d'informations sur **la rénovation** ici : <http://bit.ly/2PzUh39>
- Plus d'informations sur les **déchets encombrants** peuvent être trouvées sur Internet :  
<https://bit.ly/2N31mXv>
- Le formulaire de **demande de nouvelle soumission** peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante :  
<http://bit.ly/2BCOFSM>

# Un projet collaboratif entre les partenaires suivants



Mieterverein Köln



Deutsches  
Rotes  
Kreuz  
Kreisverband Köln e.V.



**jobcenter**  
KÖLN

**KI** Kommunales  
Integrationszentrum  
Köln

Ministerium für Kinder, Jugend, Familie,  
Gleichstellung, Flucht und Integration  
des Landes Nordrhein-Westfalen



# Contact

**Stadt Köln (Ville de Cologne)**

Amt für Integration und Vielfalt

(Bureau de l'intégration et de la diversité)

Kommunales Integrationszentrum

(Centre municipal d'intégration)

Kleine Sandkaul 5

50667 Köln

T: 0221 221-29292

F: 0221 221-29166

[ki@stadt-koeln.de](mailto:ki@stadt-koeln.de)

[www.ki-koeln.de](http://www.ki-koeln.de)



# **Stadt Köln**

**Die Oberbürgermeisterin**

**Amt für Integration und Vielfalt  
Amt für Presse- und Öffentlichkeitsarbeit**

Gestaltung und Druck  
Zentrale Dienste der Stadt Köln

Bildnachweis  
Titel: © ink drop/Fotolia  
Innenseiten: © Lebenshilfe für Menschen mit geistiger Behinderung  
Bremen e.V., Illustrator Stefan Albers, Atelier Fleetinsel, 2013 – 2018



